

## **Commune de Saint-Rivoal**

PV du Conseil municipal du 14 septembre 2018

L'ordre du jour ayant été transmis le 6 septembre 2018, le conseil se tient en présence de tous ses membres (10).

Yves Claude Guillou, maire, préside la séance

Secrétaire : Hervé Quéré

### **Convention SDEF-CEE**

Ce dossier est à fournir suite aux travaux qui ont été exécutés à l'école dans le domaine des économies d'énergie (isolation, portes et fenêtres, chaudière, etc...).

Le SDEF récupère les certificats d'économie d'énergie et verse les contributions financières liées à ces travaux.

La convention doit être signée avant le 31 décembre 2018.

Accord unanime du conseil.

### **Ligne de Trésorerie**

La ligne de trésorerie précédente a pris fin en juillet 2018.

Il faut la renouveler pour faire face aux règlements de factures « travaux école » tant que toutes les subventions ne sont pas arrivées.

La durée est d'un an avec un taux inférieur à 1 %.

Accord unanime du conseil

### **Tarifs cantine et garderie**

Ces tarifs sont revus à chaque rentrée scolaire.

Le conseil décide de conserver les tarifs précédents en attendant d'avoir une idée plus précise des dépenses réelles engagées pour les achats d'approvisionnement-cantine.

- pour les enfants : 3,10€
- pour les repas exceptionnel : 4,20€
- pour les enseignants : 5,20€
- pour le 3ème enfant : 2,20€

Collation du matin : 5€ par trimestre.

Pour **la garderie** :

Le matin de 7h30 à 8h45 : 1,60€

Le soir de 16h30 à 18h30 : 2,60€ avec le goûter.

Mickaël Toullec se propose de faire une étude de coût sur un trimestre, sachant que l'objectif de la mairie est de couvrir au moins le coût des achats par les contributions des parents. Elle servira de référence pour une prochaine décision.

Accord du conseil

### **Travaux école**

Le maire fait état des finitions restant à réaliser. (joints de fenêtre).

Il interroge aussi l'assemblée sur une date à proposer pour l'inauguration. Au vu des finitions à réaliser en extérieur côté Ouest, il a été jugé prudent de reporter l'événement au printemps. De plus cela pourrait se coordonner avec une journée « portes ouvertes » organisée chaque année par les parents d'élèves.

Pour mémoire, travaux à réaliser coté Ouest :

- faire enlever la cuve à gaz (urgent)
- aménager un espace sablé comme cour pour les petits
- poser un grillage de protection
- déplacer le bungalow si besoin
- réinstaller la structure de jeux extérieure et les dalles anti-chute
- installer un bac à sable
- installer un composteur

Nouvel usage de l'étage de l'école :

1 bureau équipé informatique pour le personnel

1 salle multi-usage : activités ados, motricité classe des petits, espace réunions pour associations de la commune.

### **Personnel communal**

Le contrat de Nathalie Desanti se termine le 30 septembre 2018. Il ne sera pas renouvelé.

Le maire justifie sa décision.

Il fait part d'une lettre de soutien à Nathalie transmise par les parents d'élèves mais explique qu'il ne modifiera pas sa décision.

Une autre personne est pressentie pour prendre la charge du gîte d'étape et de la garderie de l'école. Les conditions du contrat ne sont pas encore déterminés (contrat aidé ou pas ?).

Par ailleurs, Karine Hamon remplit les conditions nécessaires pour être titularisée. Le conseil approuve le changement de contrat avec effet rétroactif depuis le 1<sup>er</sup> août 2018.

### **Questions diverses**

Le maire distribue des documents d'inscription pour

- le carrefour des communes à Brest (le bulletin municipal de St-Rivoal y concoure pour un prix)
- une invitation du maire de Motreff concernant la valorisation paysagère

Hervé Quéré propose une réunion de la commission « Chemins et cadre de vie » pour discuter de la mise en place d'une solution alternative aux produits chimiques lors du nettoyage du cimetière et plus généralement dans l'entretien des espaces publics. Une date est fixée au lundi 17 septembre à 18h.

Indemnités du comptable du Trésor public :

Mr Thierry Rolland ayant changé de poste, il lui est attribué une indemnité de 150,59€.

Eaux du Ponant

Motreff et Plouneour-Brignogan-plage ont demandé à adhérer. Accord du conseil

Le maire lit une lettre de Mme M.F. Boucher concernant des épandages qu'elle juge mal venus et des destructions de talus près de son village.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

Suite aux protestations du maire au sujet d'une facture de contribution adressée par l'Agence, le sous-préfet leur a demandé d'annuler les arriérés d'impayés. Le maire estime que la commune est taxée sur des quantités d'eau qui n'ont pas été consommées et encore moins polluées. De plus, il estime que cette contribution ressemble à un impôt déguisé car l'État prélève 30 % des recettes de l'agence. Il envisage de préparer une pétition à soumettre au prochain conseil municipal pour demander une départementalisation de ce service.

#### Problème de voirie à Gwaremmig

Un privé nouvellement installé prétend avoir le droit de poser une barrière sur le chemin passant au pignon de sa maison.

Le maire a toutes les raisons de penser que ce chemin est communal depuis 1955, dates de travaux d'élargissement et de goudronnage effectués par la commune.

Un constat a été fait par huissier. Des déclarations ont été faites aux services juridiques de la mairie et de deux particuliers également concernés pour le droit de passage.

#### Aire de camping-car

Suite au mauvais état des équipements, le maire s'est entretenu avec le président de Monts d'Arrée Communauté dans le but d'en fermer provisoirement l'accès.

Suite à un conflit concernant un compteur d'eau, le maire souhaite mettre en place une taxe de raccordement dans le but de clarifier le statut du compteur lors de l'arrivée d'un nouvel occupant dans une maison. Il en coûtera 50 € au nouvel abonné. Accord du conseil

Michel le Signor annonce la tenue d'une réunion d'information au sujet du déploiement des compteurs Linky, le 21 septembre à la salle des fêtes.

Gérard Cadiou demande quand sera terminée la campagne de rattrapage des défauts de voirie par « point à temps ». Le maire lui répond que le programme suit son cours mais qu'il reste quelques segments de route à finir.

Annick Louboutin demande à quelle date est envisager le broyage de la végétation des talus par épareuse.

Fin du conseil